

Problème assurance voiture apred le vol de celui

Par ycdlpcc, le 09/09/2019 à 16:49

Bonjour je me suis fais volé mon véhicule il a 15 jours. l assurance auto me demande de leur fournir une facture d achat.

Mon problème est que le véhicule vient de la succession de mon grand-père.

Je I ai acheté a ma grand-mère en espèce.

Le véhicule a été estimé devant notaire Mais I assurance ne veut pas régler la Somme que I expert a donné et ne veut pas payé car pas de facture.

Ma question est la suivante que faire pour me.faire rembourser?

Merci d avance pour vos réponses. cordialement

Par Chaber, le 10/09/2019 à 07:57

bonjour

dans un premier temps rellre les conditions générales: sinistre vol pièces à fournir sur demande

les assureurs ne demandent jamais facture ou autre document justificatif à la souscription du contrat mais s'empressent de les réclamer lors d'un sinistre en invoquant une clause des conditions générales pour ne pas indemniser

votre grand-mère aurait très bien vous en faire cadeau, dont la valeur est justifiée dans la succession.

Si vous avez une protection juridique il serait sage de la consulter

Il vous est possible de saisir par LRAR le médiateur, service client, de votre compagnie d'assurance en développant kes arguments que vous avez avancés, même sans mentionner le paiement en espèces et joignant copie du rapport d'expert.

lisez le lien ci-dessous

https://www.benezra.fr/avocat-permis-assurances-arguments-mauvaise-foi.htmlhttps://www.benezra.fr/avocat-permis-assurances-arguments-mauvaise-foi.html

Par janus2fr, le 10/09/2019 à 08:10

[quote]

l assurance auto me demande de leur fournir une facture d achat.

[/quote]

Bonjour,

Cette demande est absurde, quand vous achetez un véhicule d'occasion à un particulier, vous n'avez pas de facture, seul un professionnel délivre une facture.

Cela voudrait donc dire que votre assurance n'assure le vol que pour les véhicules vendus par un professionnel !!!

Par ycdlpcc, le 10/09/2019 à 10:53

Merci pour votre réponse je vais attendre la réponse définitive de l'assurance et après coup je verrai si c est utile de faire appel au médiateur.

Merci encore.